

RECU le
28 JAN. 2022

Châtellerault, le 21 JAN 2022

Service : Santé Publique Sécurité Civile

Dossier suivi par : Agnes MONAMY

Fonction :

Tél : 05 49 20 21 41

Fax : 05 49 20 20 15

@ : agnes.monamy@ville-chatellerault.fr

Vos réf. :

Nos réf. :

N° :

Monsieur Pierre REAU

ARCO

11 avenue Auguste Sutter

86100 CHATELLERAULT

Objet : Avis relatif à l'usage futur des terrains cadastrés EM 67 et EM 174, 11 avenue Auguste Sutter à Châtellerault

Monsieur le Directeur,

J'ai bien réceptionné votre demande relative à l'état futur dans lequel devra être remis le site en cas d'arrêt définitif de l'installation classée pour la protection de l'environnement et ce conformément à l'article R 512-46-4 du Code de l'Environnement

Au Plan Local d'Urbanisme, la zone concernée est classée « Uy », c'est à dire pouvant accueillir des activités économiques, qu'elles soient industrielles, artisanales, commerciales ou de bureaux, à l'exclusion de l'habitat. Le site devra donc pouvoir être aménagé de façon à assurer la cohérence avec le document d'urbanisme pré-cité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,
L'adjointe déléguée,



Evelyne AZIHARI